

aspects, disons de la Société Radio-Canada. Nous consignons leurs plaintes ici même sous la forme d'une question orale ou d'une question figurant au *Feuilleton*, ou bien nous en faisons le sujet d'un débat. Le ministre responsable nous a dit qu'il ne peut s'immiscer dans l'administration de Radio-Canada, car il faut maintenir la séparation entre la politique et l'administration de Radio-Canada en tant que société de la Couronne.

Nous avons donc décidé d'écrire au président de Radio-Canada ou à quelque autre fonctionnaire officiel de cette organisation. J'ai dans mes dossiers beaucoup de lettres où on les voit répondre invariablement qu'ils regrettent mais qu'il ne leur appartient pas de décider de la politique d'ensemble de Radio-Canada, que c'est au Parlement du Canada que cela incombe. Vous voilà donc pris entre deux feux. De toute façon, il est probable que la société de la Couronne agira comme bon lui semble. C'est ce genre de danger auquel nous faisons face en établissant une société de la Couronne pour administrer les tenures à bail et, indirectement, les droits de ces Canadiens qui vivent dans nos parcs et assurent le service de nos installations.

Il est facile de nous assurer que nos parcs nationaux seront protégés afin de remplir les buts pour lesquels ils ont été créés. Ils doivent l'être non seulement à cause de leurs beautés naturelles mais aussi dans le but d'encourager les sports et activités auxquelles se prête admirablement un parc. Je pense plus particulièrement aux sports d'hiver. Cependant, je le répète, ces installations récréatives peuvent être construites dans nos parcs de façon à ne compromettre en rien les satisfactions qu'en retirent les Canadiens. Il y a certainement dans nos parcs des régions propices à la vie animale qu'il faudrait classer comme telles. Le député des Territoires du Nord-Ouest a illustré ce point lorsqu'il a parlé du parc Wood Buffalo dans le nord de l'Alberta.

• (8.50 p.m.)

Il n'y a vraiment pas de raison de classer ce parc avec les parcs nationaux de Banff et de Jasper. Cette région est strictement sauvage et elle sert de refuge aux bisons qui devraient être protégés. Toutefois, l'exploitation du parc national Wood Buffalo ne pourra jamais se comparer à celle des parcs nationaux de Banff et de Jasper. Le fait que des dépôts miniers importants existent dans la région devrait-il en empêcher la mise en valeur? On devrait délimiter les secteurs sauvages et autres qui

pourraient se trouver dans de grands parcs comme ceux de Waterton, de Banff et de Jasper mais nous devrions par ailleurs permettre l'exploitation contrôlée des ressources qu'ils contiennent. Cela vaut surtout pour le parc Wood Buffalo. Le représentant a parlé des pourparlers qui se tiennent entre le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral depuis bien longtemps. Quelle sera l'amélioration si l'administration du parc passe à une société de la Couronne?

Il y a ensuite les régions urbaines. Je ne vois pas pourquoi les régions urbaines de nos parcs ne seraient pas administrées tout à fait différemment des régions sauvages ou de récréation. Apparemment, adopter une mesure semblable à celle-ci et créer une société de la Couronne ajouterait encore à la confusion en privant les habitants des parcs du droit d'autodétermination et de citoyenneté. Il ne faut pas violer les droits des Canadiens et il incombe au Parlement de les protéger. Nous avons le devoir d'assurer le respect de ceux des habitants des parcs comme d'ailleurs.

Ces habitants des parcs ne sont pas des exploités. Ils n'ont pas abusé du fait qu'ils habitaient tel endroit dans tel parc. Certains ont peut-être tiré injustement profit du privilège, mais nous pourrions nous demander où sont les coupables. A vrai dire, très peu d'habitants des parcs ne s'acquittent pas de leurs obligations loyalement et de façon satisfaisante. Je pense donc qu'il faut montrer des égards aux intéressés. Nous parlons de particuliers et de collectivités.

Il serait peut-être intéressant de vérifier brièvement qui sont ceux qui habitent les parcs à l'heure actuelle. En 1969 à Jasper—et je parle maintenant du centre urbain et de ses habitants—30.2 p. 100 gagnaient leur vie en travaillant pour les chemins de fer. Plusieurs lignes importantes de transport, routier ou ferroviaire, traversent notre parc national. Il est logique de présumer qu'il faut des gens pour fournir ces services dans nos parcs. Comme Jasper est un centre de division ferroviaire et qu'une grande partie des gens y travaillent pour le chemin de fer, faut-il leur refuser leur droit à la citoyenneté? Une proportion de 17.4 p. 100 des habitants de Jasper sont des gens de métiers. Les gens de métiers sont sûrement indispensables à la construction d'installations. Une proportion de 15.4 p. 100 des gens sont fonctionnaires et travaillent à l'administration des parcs.

[M. Thompson.]